

PV de l'assemblée générale de l'A.S.A.H. exercice 2014-15
Jeudi 5 novembre 2015 à 19 h.
Centre Paroissial de Malagnou, 3 chemin Rieu 1208 Genève

Accueil : une fois encore, le centre paroissial de Malagnou nous accueille dans son cadre idéal. MERCI !

Membres présents : une soixantaine de personnes sont réunies pour cette rencontre annuelle.

Membres excusés : plusieurs amis ont pris la peine de nous faire parvenir un courrier signalant leur absence. Nous les remercions de leur fidélité.

La partie officielle débute à 20 h 30.

1) Rapport du Président :

Excuses

Je remercie les personnes, membres du comité, délégués de communes, ou amis de l'ASAH qui ont pris la peine de s'excuser car empêchés de participer à cette assemblée.

Salutations

C'est avec plaisir que je salue ici tous les amis d'Haïti qui, par leur présence, nous aident à poursuivre notre objectif, à savoir, soutenir les écoles de l'Eglise Méthodiste.

L'année a été marquée par des heurs et malheurs.

Nous avons une pensée pour Gérald Gaudin, notre ancien président, qui a perdu sa femme Yvette cet été.

Nombre d'entre vous étaient présents lors du culte d'adieu.

L'accident survenu sur les routes de montagnes et qui a rendu paraplégique Monsieur Pluviose, directeur de l'école de Bois-Gency a été un sujet que nous avons essayé de traiter avec humanité.

L'ASAH a subventionné son déplacement à Cuba pour une éventuelle opération, annulée après évaluation approfondie car inutile dans ce cas. Le BEMHEG a étudié plusieurs solutions et a finalement opté pour la création un magasin d'alimentation géré par sa femme afin d'avoir des revenus pour sa famille, proposition dont vous avez pris connaissance dans notre dernière circulaire avec un appel de dons. Vous y avez déjà répondu par une somme de 1500 frs. Le montant nécessaire pour envisager la constitution d'un fonds de commerce qui permettrait sa reconversion a été devisé à 10'000 CHF par le BEMHEG.

Coopérant

Nous avons la plaisir de renouer avec une des très importantes actions de l'ASAH, à savoir, l'envoi de coopérants en Haïti.

Un contrat a été finalisé avec Mme Ariane DENONFOUX qui a accepté de mettre au service des écoles de l'Eglise Méthodiste, ses larges compétences, dans le circuit de Jérémie et pour six mois dès janvier 2016.

Après un stage d'une semaine à Frères elle rejoindra le circuit de Jérémie. Le BEMHEG lui fournira le logement et ses déplacements professionnels, l'ASAH prend à sa charge le voyage et un pécule lors de son retour. Mme Denonfoux a proposé gracieusement de prendre à sa charge son salaire, son assurance, ses frais de nourriture et ses frais pour de déplacements personnels.

Elle fournira en outre de précieux renseignements sur l'éducation dans la zone de Jérémie, renseignements qui vous seront transmis dans nos prochaines circulaire. Un grand merci pour son engagement et que tous nos vœux l'accompagnent.

Collaboration

EPER

Nous avons essayé de renouer des contacts avec l'EPER qui s'est désengagée de l'aide qu'elle apportait pour la formation des maîtres. Ils n'ont malheureusement pas aboutit bien que l'EPER ait créé ces 30 dernières années pas moins de 29 écoles dans la Grande-Anse. Ces écoles sont autogérées financièrement par des élevages d'animaux. Une collaboration devrait pourtant s'établir pour la formation de leurs instituteurs à Frères.

FGC

Nos contacts avec la FGC (Fédération Genevoise de Coopération), avec qui nous avons tenté de collaborer pour la formation des maîtres de campagnes, sont difficiles car nous sommes en marge de leurs statuts en acceptant les subsides directs que nous assurent avec générosité et constance des communes, certaines membres elles-mêmes de la FGC.

Nous nous proposons d'accepter la proposition qui nous a été faite de suspendre notre affiliation pour deux ans puis d'étudier les avantages et inconvénients d'une nouvelle collaboration.

UMCOR

Nous avons déjà collaboré avec l'UMCOR association américaine (United Methodist Committe Of Relief) lors de la reconstruction des écoles après le séisme.

Nous avons repris contact avec eux afin d'avoir sur place des compétences sur le plan financier et pourquoi pas obtenir une aide dans le but de former des maîtres de la campagne. Les enjeux se situent également au niveau des contrôles financiers (voir rapport du trésorier ci-après).

Save-it

Tous nos remerciements au groupe Save-it, lycéens de Nyon, pour la continuité et la générosité de leur engagement. Ils ont récolté pas moins de 18000.- CHF cette année ! Chapeau !

Actions

Nous avons pu envoyer un container avec du matériel scolaire, matériel qui est reçu avec grand plaisir en Haïti et réparti dans l'ensemble des districts.

L'ASAH, dans le but de se faire connaître et de récolter des fonds a participé à la fête de l'artisanat de Puplinge et participera ce week-end à la fête de paroisse de Chêne.

Merci à tous ceux qui participent à ces actions.

Finances

Malgré la situation financière actuelle, nous avons eu le plaisir de recevoir plusieurs dons importants, en particulier de plusieurs communes, dont celles de Chêne, de Cologny, de Collonge-Bellerive et de Thônex surtout, ainsi que la fondation COROMANDEL. Toutes sont régulières dans leurs versements.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui par leur aide, de la plus simple à la plus importante, nous permettent de poursuivre l'œuvre qui nous tient à cœur.

Remerciements

Un grand merci aux membres du comité, qui par leur travail, ponctuellement très important, permettent à l'ASAH d'accomplir sa mission.

Louis Berlie

Le PV de l'assemblée générale du 13.11.2014 a paru dans notre circulaire de février 2015, il est adopté sans modification.

3) Rapport du Trésorier :

Le trésorier remercie les donateurs réguliers. Il expose les résultats suivants :

I - RESULTATS

	DEPENSES	CHF		RECETTES	CHF
	Dons transférés	156 296,48		Dons reçus	144 139,80
	Frais généraux	1 913,80			-
				Report exercice précédent	48 283,76
				Intérêts créditeurs	19,90
		158 210,28			
	Résultat:				
	Dons à transférer	34 233,18			
		192 443,46			192 443,46

II - BILAN

	ACTIF	CHF		PASSIF	CHF
	Poste C.C.P.	14 999,14		Dons à verser	34 233,18
	Banque UBS SA	19 234,04			
		34 233,18			34 233,18

<u>Détail des fonds transférés aux Ecoles</u>	<u>CHF</u>
Ecole d'application de Frères	40 802,88
B.E.M.H.E.G. *	86 613,60
Primes fidélité enseignants	10 000,00
Noël des enfants	650,00
Aide directe M.-L. Desroches (transferts via ASAH)	7 250,00
Facture Véron Grauer (transport)	10 980,00
	156 296,48

Notre trésorier commente les tableaux joints, soulignant que les frais de transport de matériel ont été nettement plus élevés pour l'envoi de mai 2015, en raison de mesures imposées par les douanes haïtiennes.

Il rappelle que la répartition des fonds envoyés correspond à la décision prise par le comité depuis plusieurs années d'attribuer 40 % des montants envoyés en Haïti au CMF (Collège Méthodiste de Frères). Le montant de 60 % est envoyé au BEMHEG (Bureau de l'Eglise Méthodiste d'Haïti pour l'Education Générale) qui gère ensuite son utilisation entre les différentes écoles du pays.

M. Gafner souligne l'effort de l'association Save it (jeunes collégiens de Nyon) qui a pu récolter une importante somme (18 000.- CHF pour cet exercice) par leurs actions, et qui a servi à financer le fonctionnement de la cantine pour les élèves de l'école de Bois-Gentil

et à poursuivre le financement de la formation de 2 étudiants au Centre pédagogique à Frères. Les primes de fidélité ont été versées pour un montant total de 10'000 CHF. Elles sont ensuite attribuées aux enseignants, au prorata de leurs années d'engagement, selon la liste et la gestion du BEMHEG. Elles ont pour but d'encourager les enseignants formés à rester dans l'éducation, et dans le réseau méthodiste plus particulièrement. Les recettes sont en légère diminution ; la situation économique morose et le vieillissement des membres de l'association sont deux hypothèses que l'on peut faire.

COMPARAISON DES RESULTATS DES COMPTES AU 30 JUIN				
RECETTES	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Dons reçus	170 420,30	164 274,10	155'362,90	144 139,80
Intérêts créditeurs	151,80	83,55	33,45	19,90
Report exercice précédent	237 699,12	107 219,57	51 269,42	48 283,76
TOTAL PRODUITS	408 271,22	271 577,22	206 665,77	192 443,46
DEPENSES	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Dons transférés	299 191,00	216 537,80	156 542,51	156 296,48
Taxes C.C.P.	324,90	421,50	330,70	336,70
Circulaires	869,40	887,70	887,70	591,80
Cotisations FGC	300,00	300,00	300,00	300,00
Frais assemblée générale	76,35	0	0	0
Frais timbres poste	290,00	370,50	0	392,20
Nouvelles brochures	0	1 501,20	0	0
Publicitas		289,10	321,10	293,10
TOTAL CHARGES	301 051,65	220 307,80	158 382,01	158 210,28
RESULTAT (dons à verser)	107 219,57	51 269,42	48 283,76	34 233,18
	408 271,22	271 577,22	206 665,77	192 443,46
Soldes Banques au 30 juin	2012	2013	2014	2015
C.C.P.	89 564,88	32 883,73	29 172,32	14 999,14
Banque UBS SA	17 654,69	18 385,69	19 111,44	19 234,04
Total	107 219,57	51 269,42	48 283,76	34 233,18

Kurt Gafner mentionne qu'il s'agit de son ... 20^e rapport de trésorier ! Il rappelle que l'ancien trésorier M. Gübler avait demandé lors d'une assemblée qui était prêt à s'engager pour ce rôle. Il avait levé la main... et est toujours là ! Le président remercie Kurt Gafner pour son formidable engagement de ces 20 dernières années et qui se poursuit sans faille.

4) Rapport des vérificateurs des comptes : le rapport est lu par M. Daniel Rochat. Les vérificateurs ont pu relever l'exactitude des comptes et demandent décharge pour leur travail.

5) Election du Comité : les membres actuels du Comité se représentent tous. L'équipe est réélue à l'unanimité et par acclamation, à savoir :

Président :	M. Louis Berlie	Membres :	M. Yves Gaudin	Mme Yvonne Piquilloud
Vice-président :	M. Philippe Jenni		Mme Patricia Rochat	M. Kérolé Osias
Trésorier :	M. Kurt Gafner		M. Michel Wursten	Mme Anne Goumaz
Secrétaire :	M. Eric Bernhard		M. Valéry Desroches	Mme Simone Romain
			Mme Marie-Claude Julsaint	Mme Antonine Delijacques
			M. Roland Jaquemet	

6) Les vérificateurs : Isabelle GOUMAZ et Daniel ROCHAT sont reconduits, à l'unanimité.

7) Approbation des rapports : tous sont adoptés sans opposition ni abstention.

8) Questions et interventions individuelles : M. Gafner rappelle le rôle de UMCOR (United Methodist Committee on Relief). Il s'agit d'une énorme organisation – puisqu'elle est l'organisme qui fédère les actions de soutien des églises méthodistes des USA, du Canada et de Grande-Bretagne. L'UMCOR intervient auprès de l'Eglise méthodiste en Haïti, comme l'ASAH, mais elle a un champ d'action plus large – qui dépasse celui de l'éducation qui est le nôtre. L'ASAH avait collaboré avec l'UMCOR pour la reconstruction de 2 écoles en 2011, suite au séisme.

Les échanges récents entre le trésorier et la représentante de l'UMCOR à New-York ont permis de se rendre compte qu'il serait utile d'échanger les informations recueillies à propos des actions menées par l'une et l'autre association auprès des bénéficiaires. L'UMCOR a les mêmes préoccupations que l'ASAH : s'assurer de la bonne utilisation des fonds. La représentante pour Haïti de l'UMCOR se rend plusieurs fois par année dans le pays. La décision a été prise d'échanger régulièrement les rapports reçus d'Haïti entre nos deux associations. Le prochain contact aura lieu en novembre 2015.

Les vérificateurs de comptes (Mme Goumaz et M. Rochat) ont pu échanger des propos intéressants avec le trésorier. Le constat est que le noyau « fort » de l'ASAH vieillit. Comment entrevoir la pérennité de l'ASAH ? Les vérificateurs suggèrent qu'un groupe de travail du comité se penche sur ce problème. Une piste pourrait consister à se rapprocher d'autres associations. Faudrait-il collaborer davantage avec l'UMCOR ?

Ils notent aussi que l'engouement pour Haïti faiblit quelque peu – en regard d'autres problèmes et causes de l'actualité ces temps.

Eric Bernhard lance un appel : il recherche une personne qui serait d'accord de reprendre la gestion du site de l'ASAH (webmaster), avec bien sûr toujours le soutien technique de notre ami Olivier Perroux. Qui pourrait se proposer ? Merci de relayer la demande plus loin !

Partie récréative et culturelle :

Deux extraits du film «Ecoles en Haïti » (de Didier MAURO, sélection officielle du festival TERRA, Guadeloupe, 2012) sont projetés. Ils présentent le quotidien d'une écolière qui – réfugiée dans les camps construits en périphérie de Port-au-Prince - continue à suivre l'école en ville. Elle et sa mère expliquent les conséquences du séisme et leurs visions de l'avenir et de l'éducation, notamment liées aux perspectives que peut offrir l'école. Le dernier extrait présente une analyse critique de l'éducation en Haïti par l'écrivain et journaliste Lyonel Trouillot.

Divers points de vue sont échangés entre les membres de l'assemblée à la suite du film.

La séance est levée aux environs de 21h45.



Eric BERNHARD
Secrétaire